

FICHE DE PRESENTATION DU PROJET

TITRE DU PROJET	Projet d'appui à la sécurisation de l'accès à la Terre pour une Intensification Agro-écologique des territoires ruraux du Sénégal (TERRIA).
ZONE D'INTERVENTION	3 communes du bassin arachidier – dans les départements de Mbour (2 communes) et de Diourbel (1 commune).
PARTENAIRES	GRET, FONGS

Résumé du projet :

Objectif Global :

Améliorer les conditions d'existence des exploitations familiales sénégalaises du bassin arachidier à travers une amélioration de la gouvernance foncière et une transition agro écologique de leur territoire.

Objectif spécifique

Favoriser la transition vers des pratiques agro-écologiques des membres d'organisations paysannes (120 familles et 180 femmes organisées en groupements) via des accompagnements ciblés visant une meilleure sécurisation foncière et la mise à disposition de moyens techniques et financiers permettant l'adoption de ces nouvelles pratiques, ainsi qu'une meilleure prise en compte de leurs besoins par les autorités locales.

Résultats du projet :

Le projet visera trois principaux résultats attendus :

Résultat 1 :

De nouvelles règles et accords locaux de gestion du foncier sont formalisés et contribuent à une plus grande sécurisation du foncier pour les usagers et permettent de renforcer les dispositifs de gouvernance décentralisée des ressources naturelles et foncières

Résultat 2 : Des pratiques agro écologiques sont mises à l'échelle au sein des territoires grâce aux nouvelles règles et accords locaux de gestion du foncier, permettant ainsi un accroissement de la production, une amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des familles, une restauration de la fertilité des terres et des écosystèmes ;

Résultat 2 : les enseignements des expériences menées sont capitalisés et partagés entre les partenaires et au niveau de chaque pays, permettent d'alimenter les débats de politique, ainsi que les réformes ou programmes en marche en matière de foncier et de développement agricole.

Les impacts visés par le projet sont :

L'amélioration progressive de la fertilité des sols et de la protection des ressources naturelles permettant de résoudre la crise écologique actuelle, d'accroître les niveaux de productivité agricole, d'améliorer les revenus, la résilience et la sécurité alimentaire des familles rurales ciblées.

La concertation au sein de la famille sera renforcée et l'accès des femmes et des jeunes à des terres dans la durée sera améliorée.

La création de mécanismes de sécurisation et de gestion collective du foncier contribuera à réduire les conflits, à favoriser la cohabitation des différents types d'acteurs et à investir dans l'amélioration de la fertilité des sols.

La mise en disposition aux acteurs du développement agricole d'éléments de références relatives à la sécurisation et à la gestion foncière comme outils pour une gestion durable des sols et des territoires.

Types d'activités prévues

Activité 1.1 Assemblées villageoises de présentation du projet et d'identification des critères de sélection des familles et des zones dégradées sur lesquelles travailler :

Activité 1.2 Appui à la concertation sur l'usage du terroir et aux règles de gestion afférentes (assemblées villageoises et inter-villageoises) :

Activité 1.3 Mise en place de fonds d'appui pour une transition agro écologique

Activité 2.1 Réalisation de bilans simplifiés par les animateurs endogènes auprès de 120 EF et suivi annuel de ces EF. Mise en place d'un test de bilan simplifié de la fertilité sur 30 EF et suivi :

Activité 2.2 Sensibilisation et formation des bénéficiaires :

Sensibilisation sur la régénération naturelle et la démultiplication du *Piliostigma reticulat* (en lien avec les agents des eaux et forêts);

Formation et suivi sanitaire des animaux (en lien avec les agents de l'élevage);

Formation aux techniques de multiplication de semences (en lien avec les agents de l'agriculture)

Organisation de visites d'échanges sur d'autres sites

Activité 2.3 : Dotation de solidarité de 120 exploitations familiales en animaux et matériel agricole.

Activité 2.4 : Aménagement de 6 périmètres maraîchers de 2 ha au profit de 180 femmes et suivi hebdomadaire des groupements.

Activité 3.1 :Capitalisation d'expériences favorisant une transition agro-écologique et organisation d'ateliers de partage avec les acteurs au Sénégal :

Activité 3.2 :Suivi-évaluation, capitalisation finale et plaidoyer pour une meilleure prise en compte des enjeux de sécurisation foncière et de transition agro-écologique dans les politiques publiques.

COÛT ET DUREE DU PROJET	
Coût total du Projet	668 000 €
Contribution demandée à l'AFD	90%, soit 601200 €
Contribution autres partenaires éventuels	10%, soit 66800 €
Durée du projet	3 ans (36 mois)